Tableau et commentaires extraits de : Y. FER et G. MALOGNE-FER, chapitre "French Polynesia" in M. ERNST (ed.), Globalization and the Re-shaping of Christianity in the Pacific Islands, Suva, Pacific Theological College, 2006, pp. 649-683: 658-660.

Affiliations religieuses en Polynésie française 1971-2000 (1)

Religion	Recensement 1971		1992		2000	
	adh.	%	adh.	%	adh.	%
Eglise protestante ma'ohi	57,286	50,6	88,750	44,4	89,400	37,8
Eglise catholique	39,170	34,6	68,541	34,3	90,200	38,1
Mormons LDS	3,570	3,1	12,000	6,0	15,500	6,5
Adventistes du 7 ^{ème} jour	2,652	2,3	9,600	4,8	13,800	5,8
Mormons sanitos	3,282	2,9	7,000	3,5	8470	3,6
Témoins de Jéhovah	464	0,4	3,000	1,5	4,330	1,8
ADD de Polynésie française	-	-	450	0,2	1,560	0,65
ADD USA	-	-	150	0,07	90	0,04
Eglise Alléluia	-	-	45	0,02	30	0,01
Dissidences protestantes (2)	631	0,5	1,100	0,5	1150	0,5
Baha'is	-	-	300	0,15	440	0,2
Eglise de Tahiti du N.T.	-	-	-	-	350	0,15
Juifs	-	-	-	-	150	0,06
Religion trad. chinoise	185	0,1	80	0,04	50	0,02
Bouddhisme tibétain	-	-	-	-	30 (?)	0,01
N.d. et autres	591	0,2	500	0,25	460	0,2
Sans religion	5,435	4,8	7,689	3,8	10,880	4,5
Population totale	113,266		200,000		236,680 (3)	

⁽¹⁾ Les données de 1971 sont issues du recensement du 8 février 1971 (INSEE). Les données de 1992 sont des estimations établies par Manfred Ernst (1994: 133). Les données de 2000 sont tirées du sondage Louis Harris réalisé à Tahiti, résultats pondérés pour les étendre à l'ensemble de la population de Polynésie française et complétés par des recherches et observations personnelles pour les églises non mentionnées par le sondage.

(2) Les églises dissidentes protestantes, souvent appelées « petites églises », sont issues de scissions avec l'EEPF:

l'église *keretitiano* (chrétienne), l'église Pain de Vie, l'église autonome, la nouvelle Église évangélique.

(3) Il y avait au recensement de 2002 245,516 habitants en Polynésie française et la croissance annuelle moyenne

était de 1996 à 2002 de 1,8%, ce qui permet d'évaluer la population de 2000 à 236,780 personnes.

Commentaires

Le recensement de 1951, qui ne mentionnait que cinq appartenances religieuses, indiquait qu'un quart de la population était alors catholique, un peu plus de la moitié protestante (54,81%), les églises restantes – adventistes, sanito (église mormone réorganisée) et mormonne (LDS) ne rassemblant à elles trois que 6,41% des habitants de Polynésie française. Les résultats du dernier recensement incluant l'appartenance religieuse, en 1971, témoignait d'une certaine stabilité, même si au cours de ces vingt années l'église catholique a nettement progressé (34,5%) tandis que l'église protestante historique entamait déjà un relatif déclin (50,5% alors que le recensement de 1962 estimait encore la part des Protestants à 54,7%) qui s'est depuis poursuivi. Au contraire, les années 1980 semblent marquer le début d'une nouvelle ère religieuse en Polynésie française, avec une diversification plus rapide et plus profonde, qui profite essentiellement aux églises chrétiennes de type professant, fondées sur un engagement personnel symbolisé par le baptême d'adulte. De nouvelles églises se développent – témoins de Jéhovah et pentecôtistes notamment - tandis que les églises adventiste et, surtout, mormone (LDS) progressent de manière très significative, aux dépens le plus souvent de l'EEPF. La pluralisation de l'offre religieuse s'accompagne d'une plus grande mobilité (intergénérationnelle et individuelle), qui témoigne d'une autonomisation tendancielle vis-à-vis des identités religieuses héritées : l'affiliation religieuse devient pour de plus en plus de Polynésiens une affaire personnelle, une recherche qui les conduit parfois à fréquenter plusieurs églises avant d'arrêter un choix définitif.

Les dernières indications disponibles, qui proviennent de sondages effectués à Tahiti en 1986 et en 2000 montrent que désormais près d'un Polynésien sur cinq n'appartient ni à l'église catholique ni à l'EEPF. Il n'est pas exclu que cette proportion soit elle-même sous-évaluée, pour au moins deux raisons. La première tient à la difficulté méthodologique que posent des compréhensions différentes selon les églises de la notion de « membre », les églises professantes réservant cette appellation aux seuls membres adultes ayant effectivement manifesté une décision d'engagement, voire une assiduité suffisante, tandis que l'identification à l'église catholique et, dans une moindre mesure, à l'EEPF, ne suppose pas le même degré de pratique. Ainsi, selon le sondage réalisé en 2000 par l'institut Louis Harris à Tahiti, 35% des Catholiques déclarent ne jamais pratiquer, 40% ne pratiquer que « de temps en temps ».

La seconde difficulté tient à l'importante variabilité des comportements individuels, qui rend plus incertaine la notion classique d'appartenance : certains continuent de s'identifier à l'église familiale tout en fréquentant une autre église, d'autres assistent régulièrement aux cultes de différentes confessions ou ne vont plus nulle part, des fidèles de l'EEPF reçoivent le baptême par immersion pentecôtiste tout en demeurant dans leur église... La relation entre identité religieuse et appartenance institutionnelle se distend.

L'EEPF, désormais appelée Église protestante ma'ohi (EPM), est-elle toujours la première Église de Polynésie française ? Le sondage de l'Institut Louis Harris publié en septembre 2000, en estimant – sur l'île de Tahiti – les catholiques à 45 % et les protestants (terme qui en Polynésie française ne désigne que les membres de l'EEPF) à seulement 34 %, a suscité débats et interrogations. Si le déclin continu de l'EEPF ne fait guère de doute, c'est son ampleur et, parallèlement, la progression supposée de l'Église catholique qui ont surpris. Faut-il attribuer ces résultats à une sur-représentation de la zone urbaine parmi l'échantillon sélectionné ? Quoi qu'il en soit et en l'absence d'autres indications, il semble bien que la proportion des Polynésiens qui se disent protestants (EPM) et de ceux qui se définissent comme catholiques sont aujourd'hui sensiblement équivalentes, aux alentours de 40%, situation qui traduit dans le premier cas un recul relatif – le nombre de protestants progressant moins vite que la population globale – et dans le second cas une stabilité, voire une légère progression.